

Bibliothèque numérique

medic@

**Desgenettes, René Nicolas Dufrière.  
Eloge de M. Hallé prononcé le 18  
novembre 1822 devant la Faculté de  
médecine de Paris**

*Paris, Impr. de Didot le jeune, 1822.*  
Cote : 90945



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x08x05>

# ÉLOGE DE M. HALLÉ,

PRONONCÉ LE 18 NOVEMBRE 1822,

DEVANT LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

PAR

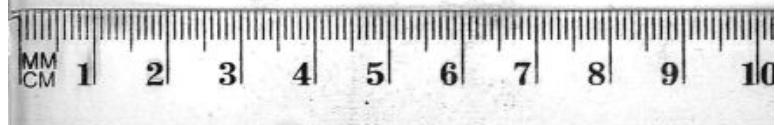
M. LE BARON DES GENETTES.

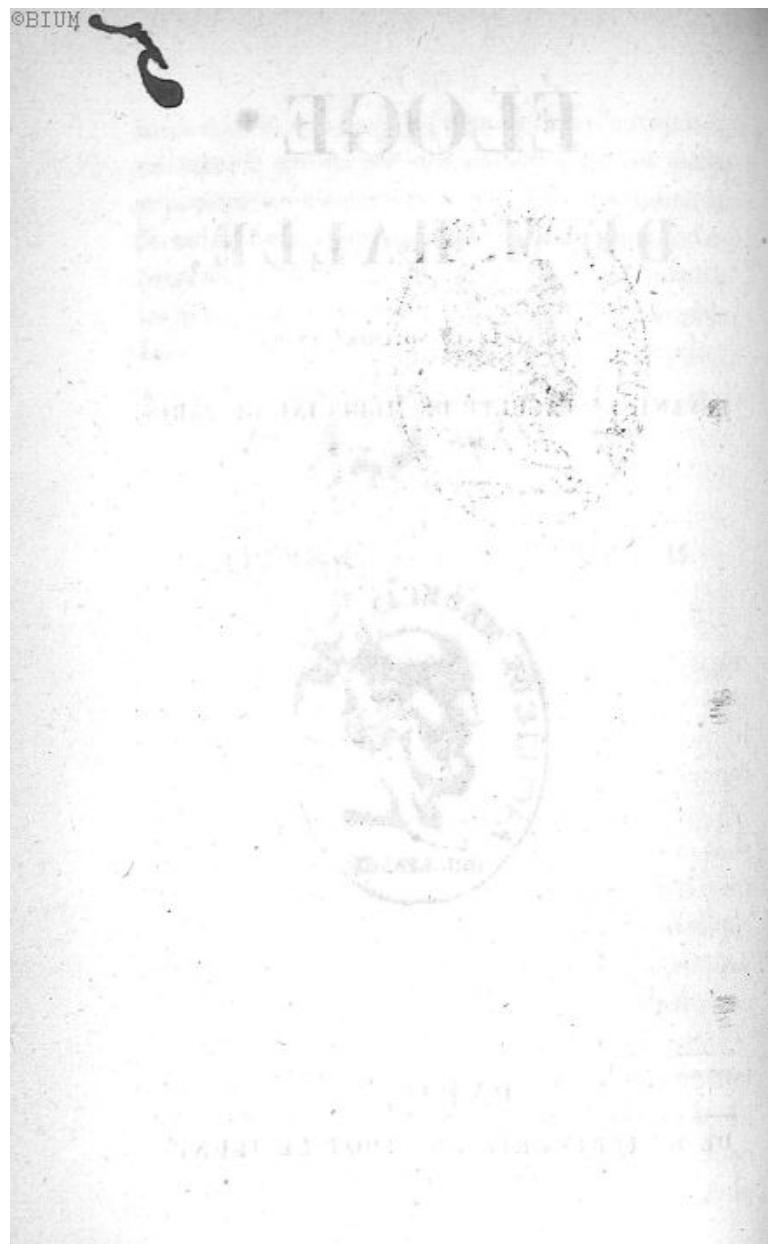


PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

RUE DES MAÇONS-SORBONNE, N° 15.





# ÉLOGE

## DE M. HALLÉ.



MESSIEURS,

C'est un usage établi dans les Écoles, de presque tous les temps, et constamment suivi dans celle-ci, de solenniser par une assemblée publique la rentrée des études après les vacances.

Cette réunion des maîtres et des disciples, sous les yeux des chefs de l'Instruction publique du royaume, et au milieu de ce que la capitale renferme de plus distingué dans notre profession, est aussi l'époque où nous décernons les prix.

Libre dans le choix du sujet que nous traitons, la Faculté a approuvé que je fisse l'éloge de M. Hallé, auquel j'avais le dangereux honneur d'être associé dans l'enseignement de la physique médicale et de l'hygiène. Cette con-

descendance de mes collègues, qui me permet de parler de celui des professeurs avec lequel je fus le plus en partage d'études et de devoirs; ce soin qui m'est confié, de louer un aussi savant et un aussi excellent homme, me promettent votre bienveillante attention.

M. HALLÉ (Jean-Noël) naquit à Paris en 1754. Il appartenait à une ancienne famille, très-distinguée dans les arts, les lettres, la jurisprudence et la médecine. On compte, en effet, Claude-Guy Hallé, son aïeul, Noël, son père, habiles peintres. Il était proche parent des deux Restout et l'allié de Jouvenet, l'un des ornemens du siècle de Louis XIV. Du côté maternel, M. Hallé comptait encore parmi ses proches, La Fosse, auteur de plusieurs tragédies, et de ce Manlius resté à notre théâtre à côté des belles productions de P. Corneille. M. Hallé avait pour oncles maternels Paul-Charles Lorry, fils de François, tous deux professeurs célèbres de la Faculté de droit de Paris, et Anne-Charles Lorry, médecin qui a joui, pendant la dernière moitié du dernier siècle, d'une si grande réputation, et qui a exercé une si grande influence sur les destinées de son neveu, ou plutôt de son fils adoptif.

M. Hallé était encore sous les yeux paternels, lorsqu'au sortir de ses études, il suivit son père

à Rome, où il avait été envoyé pour diriger notre Académie des arts dans des circonstances difficiles.

Au milieu des ruines de l'ancienne capitale du monde, et d'une population tout entière partagée entre l'exercice du culte saint, la pratique des arts de l'imagination et la fainéantise la plus absolue, s'élevait un modeste couvent de minimes français, et ce couvent renfermait les deux hommes les plus savans de Rome. Le Sueur et Jacquier, réunis dès leurs plus jeunes ans par les mêmes engagemens, le goût des mêmes études, et modèles d'une amitié qui avait tout mis en commun, possédaient des connaissances étendues en physique et en mathématiques ; ils en ont laissé d'éclatans témoignages dans plusieurs écrits, et plus particulièrement dans leur commentaire sur Newton. Le premier, tout entier à la culture des sciences, ne sortait de sa cellule que pour présider aux vendanges, et soigner leurs produits dans une maison de campagne voisine de Rome et dépendante de son couvent. Le second, le P. Jacquier qui avait de plus une littérature très-étendue, était encore un homme du grand monde. Il en avait pris le ton à Cirey, à la cour de Parme, et dans les grands cercles de Rome, où l'élite de l'Europe se trouve confondue avec ce que l'Italie a de plus noble et de plus poli. On voit facile-

ment celui des deux qui dut aller au-devant du jeune Hallé, et l'initier dans l'une des plus importantes parties de ses études. Le directeur, à son tour, aidé par les élèves de l'Académie de France, peignit à fresque la pièce principale de l'appartement du P. Jacquier, et on y figura avec un art singulier un édifice antique, dont la voûte, où voltigeaient des oiseaux, se terminait par une lanterne d'un effet magique. Les études de M. Hallé à Rome étaient, comme on le voit, entourées de tous les agréments possibles. Il fut assez heureux pour en profiter, et on peut même dire que les connaissances dont il puise le germe à cette école sont peut-être celles qui dans la suite ont le plus puissamment concouru à l'illustrer.

M. Hallé, de retour à Paris, résolut, après de mûres réflexions, de se livrer à l'étude de la médecine pour l'embrasser comme profession, sans cesser de cultiver les sciences qui servent de base à l'art de guérir et peuvent seules contribuer à son avancement. Les premiers professeurs de la capitale, et Lorry, son oncle, furent ses guides. Il les étonna tous par la facilité de ses conceptions, son infatigable amour du travail, et sa passion pour apprendre. Les arts aimables du dessin, l'étude non moins attrayante des belles-lettres, embrassant la littérature grec-

que et latine, et celle de plusieurs langues modernes, furent les seuls délassemens qu'il se permit. M. Hallé, aspirant à être médecin, n'osait plus qu'à mériter et à justifier le choix des malades qui se confieraient à ses soins. Il se proposait toujours en même temps, et, comme nous l'avons annoncé, d'éclairer autant qu'il serait en lui, par la voie de l'observation, des expériences et de l'induction, ce même art que nous l'avons vu pratiquer trop peu de temps avec des lumières si étendues, les sentimens de l'humanité la plus compatissante, et de la délicatesse la plus exemplaire.

Entrait-il alors dans la pensée de M. Hallé de répandre les fruits de son savoir au moyen de l'enseignement privé ou public? c'est ce qu'il est difficile de déterminer d'une manière positive. L'enseignement particulier, hérissé de difficultés, offrait des chances bornées de réussite, au moins de celles qui mènent d'une manière sûre et rapide à la fortune. L'enseignement public en France était parcimonieusement rétribué, et l'établissement des Académies, toutefois justement honorées, avait découragé les Universités. Cependant le but de ces deux espèces d'institutions était bien distinct. Personne n'ignore que les professeurs sont chargés d'enseigner ce qui est connu. Les académiciens pren-

nent les connaissances humaines au point que nous venons d'indiquer, et sont chargés de leurs progrès. Voilà ce que la société attend des uns et des autres.

M. Hallé se présenta, en 1776, devant la Faculté de médecine de Paris ; il subit la série des examens, et soutint les différens actes dont se composait la licence, qui durait deux années.

Pendant qu'il parcourait avec éclat cette carrière, le gouvernement, reprenant, pour l'avantage de la France et de l'humanité, un plan conçu, contrarié et délaissé sous la régence, créa, sous le titre de Société royale de médecine, une nouvelle Académie destinée aux progrès de l'art de guérir. Elle était aussi chargée de porter de prompts et d'efficaces secours dans les épidémies et les contagions qui frappent les citoyens dans les villes, et plus fréquemment encore les habitans des campagnes, et les utiles animaux qui partagent leurs travaux et leurs peines. Cette institution se trouva en opposition avec l'ancienne Faculté de Paris, quoique les deux corps eussent des occupations et un but différens. D'abord plusieurs anciens docteurs, et des plus renommés, se réunirent, dans la Société, à ce qu'il y avait de mieux parmi les jeunes gens. Peu à peu les anciens désertèrent sous divers prétextes; ceux qui furent le

plus généralement avoués et les plus plausibles, furent un sentiment d'indépendance et un attachement aveugle et filial pour l'école-mère. Il ne resta des anciens docteurs d'une grande réputation que Lorry, Malouet, Le Roy de Montpellier, Lassone, Geoffroy, Macquer, Colombier, les deux frères Poissonier, et un petit nombre d'autres. Mais à côté d'eux se trouvaient les espoirances et tout l'avenir de la Société royale, Vicq-d'Azyr, Bucquet, Thouret, Andry, Tessier, Doublet, Chambon, Mahon, et plus tard Fourcroy. Tant de mérites incontestés, de talents moins connus, et depuis si éclatans, ne purent commander le silence des passions, et la discorde triompha de la raison. On vit paraître une foule d'écrits, dont les uns sérieux, d'autres bouffons et satiriques, sont également oubliés dans le monde, dont ils occupèrent un moment l'oisiveté. L'activité des esprits, à cette époque, était tournée vers les objets souvent les plus indifférens, qui devenaient tout à coup importans, s'ils pouvaient offrir l'occasion de se ranger sous telle ou telle bannière. Un très-petit nombre d'années après, car il est des siècles où les hommes semblent nés pour la désunion, cette même activité des esprits se porta tout entière sur les questions les plus importantes et les plus profondes de la politique, nous

entendons dire par là l'organisation sociale. Ces questions, agitées théoriquement, subirent, avec plus ou moins de frottement et de contradiction, les essais pratiques ou d'application jusqu'au moment fatal où plusieurs millions d'hommes furent entraînés par la nécessité à ne plus reconnaître pour arbitre de leurs droits que la violence et la victoire.

M. Hallé, devenu docteur, et même avant de l'être, fut accueilli à bras ouverts dans la Société royale de médecine. Cet empressement de la compagnie naissante fut un motif de réprobation dans l'ancienne. M. Hallé s'était montré avec beaucoup d'avantage dans les épreuves ; il s'était, conformément à l'usage, acquitté de frais de réception qui montaient à six mille francs, ce qui en fait au moins neuf aujourd'hui, somme trop forte pour un homme instruit, et bien au-dessous de celle qu'il faudrait exiger des ignorans, pour les dégoûter, quand on ne peut s'en débarrasser autrement. Cependant M. Hallé, qui avait obtenu le titre de régent, ne put jamais en remplir les fonctions. Examinons quelques instans ce qu'il perdit à ce contre-temps, et ce que gagna la Faculté. Le docteur-régent présidait les thèses. Celui qui, dans ces sortes d'actes, a le rôle le plus difficile, est, sans contredit, le candidat ; viennent ensuite les examinateurs, et

le plus à son aise est d'ordinaire le président. On était aussi, comme régent, exclusivement investi du droit de présider à son tour, et d'enseigner une des branches théoriques de la médecine : cet enseignement se bornait à deux ans pour chacun. Les médecins qui avaient la confiance du public renvoyaient à des confrères dont les momens étaient moins utilement employés, le soin de faire des leçons. Comme il était fort rare de trouver des hommes qui fussent nés professeurs, car tout s'apprend, on ne pouvait avoir, à quelques exceptions près, que de faibles professeurs. La supériorité de l'école de Montpellier a tenu à ce que les professeurs étaient inamovibles et promus par un concours. M. Hallé perdit peu de chose en étant alors privé de présider et de professer. Quand, à une autre époque et dans une autre école, il présida et enseigna avec éclat, combien les anciens membres de la Faculté qui survécurent à cette savante corporation ne durent-ils pas regretter qu'il eût été forcé de s'éloigner d'eux ! C'est une justice qu'il faut leur rendre, ils ont tous cherché à s'excuser en le réclamant comme le confrère qui les honorait le plus.

M. Hallé, nommé professeur de physique médicale et d'hygiène dans l'an 3 ( 1794 ), agrandit le plan qui lui avait été tracé à un tel point que

( 12 )

vingt-cinq ans de la vie la plus laborieuse ont à peine suffi pour l'exécuter. Peut-être même que les progrès rapides des sciences, et la variété des applications que réclament les besoins toujours renaissans de nos sociétés nous empêcheront de jouir des leçons de M. Hallé, dont le perfectionnement l'occupait sans cesse, et sur lesquelles se tournèrent encore ses dernières pensées et ses derniers regards. Si un sort aveugle et jaloux l'avait ainsi déterminé, M. Hallé ne perdrat point ses droits au souvenir et à la reconnaissance des hommes. Il aurait la destinée des Rouelle, d'Antoine Petit, de Desault et de quelques autres, qui furent aussi chefs d'école sans avoir donné des corps complets de doctrine. Mais M. Hallé a publié un grand nombre de travaux partiels, se rattachant presque tous à son grand plan d'études et à son enseignement. Le temps seul lui a manqué pour coordonner les fruits de ses immenses recherches et de ses précieuses méditations.

Si nous ouvrons le recueil des Mémoires de la Société royale de médecine, nous y trouvons d'abord un Rapport rédigé par M. Hallé, sur les propriétés et les effets de la racine de dentelaire dans le traitement de la gale. On y lit aussi des Observations sur les phénomènes et les variations que présente l'urine dans l'état de santé. Il

( 13 )

donna en outre des Observations sur deux ouvertures de cadavres qui présentèrent des phénomènes très-différens de ceux que semblait annoncer la maladie. Dans la première observation, il est question d'une induration squirrheuse de l'estomac, et la seconde offre une dégénérescence des reins.

M. Hallé, ayant perdu son respectable oncle, Lorry, s'empessa de donner au public un ouvrage, fruit des longues observations de cet habile praticien. C'est l'écrit où il a traité des changemens et de divers genres de métastases qui surviennent dans les maladies (*De præcipuis morborum mutationibus et conversionibus tentamen medicum auctore A. C. Lorry ; editionem, post auctoris fata, curavit J. N. Hallé, 1784*).

En 1785, un homme qui a mérité quelque estime comme oculiste, crut avoir trouvé dans le vinaigre un spécifique assuré contre le méphitisme des fosses d'aisance. Le public, et même la haute administration, s'engouèrent au point de proclamer et de récompenser Janin comme un bienfaiteur de l'espèce humaine. Il y avait un préalable à remplir, c'était de répéter les épreuves, de faire de nouvelles expériences, et de vérifier avec de meilleurs yeux les faits préconisés. Cet examen, entrepris par des commissaires de l'Académie royale des sciences et

de la Société royale de médecine, prouva l'inutilité des moyens proposés, qu'on jugea même dangereux, sous ce rapport qu'ils inspiraient une trompeuse sécurité. Il fut bien constaté que le vinaigre ne corrigeait que l'odeur, à la vérité peu agréable des fosses d'aisance, mais qu'il était incapable de s'opposer au dégagement des émanations qui forment le plomb, attaquent ou suspendent la vie, ou bien l'éteignent sans retour. M. Hallé fit preuve, dans ces expériences, du plus rare de tous les courages, celui qui ne recule pas dans les dangers prévus. Il a publié son beau travail, qui se rattache à l'hygiène publique et privée, sous le titre de Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses d'aisance (Paris, 1785, in-8°.).

Sinous reprenons la série des travaux de M. Hallé consignés dans les Recueils de la Société royale de médecine, nous trouvons un mémoire sur les effets du camphre donné à haute dose, et sur la propriété qu'a ce médicament d'être correctif de l'opium.

Toujours fidèle à la mémoire de cet oncle, qu'il ne cessa de regretter, M. Hallé communiqua à la Société royale, qui les rendit publiques, des observations sur les parties volatiles et odorantes des médicaments tirés des substances végétales et animales, extraites d'un mémoire de Lorry.

On y trouve établie la classification suivante : première classe, odeurs camphrées; deuxième, odeurs narcotiques; troisième, odeurs éthérées; quatrième, odeurs acides volatiles; cinquième odeurs alcalines.

Comme ouvrages propres à M. Hallé, on lit de judicieuses réflexions sur les fièvres secondaires et sur l'enflure qui surviennent dans la petite vérole. On voit aussi une observation sur un abcès d'une étendue peu ordinaire, trouvé à l'ouverture du cadavre d'une femme morte phthisique. Ce n'était point la première fois qu'il eût donné des preuves de son goût et de son estime pour l'anatomie pathologique. Il prit part au rapport sur la prétendue propriété antiméphitique de la neige, et sur un projet d'expériences suivies à l'égard du méphitisme des fosses d'aïsance. Il fut encore un des commissaires chargés des rapports relatifs à la voirie de Montfaucon, et de ceux qui concernaient les desséchemens des marais, considérés comme question générale, et ensuite comme question spéciale ou relative aux seuls marais de Bourgoin. Dans un autre volume, M. Hallé a donné des réflexions sur le traitement de la maladie atrabilaire, comparé à celui de plusieurs autres maladie chroniques, et sur les avantages de la méthode évacuante dans les maladies. Enfin on trouve encore dans

le dernier volume des Mémoires de la Société royale de médecine pour 1789, mais publié beaucoup plus tard et par l'École des Santés de Paris, on trouve, dis-je, les travaux suivans de M. Hallé: *Rapport sur l'état actuel (1789) de la rivière de Bièvre*.—Indications relatives au plan ou carte de la Bièvre.—Procès-verbal de la visite faite le long des deux rives de la Seine, depuis le Pont-Neuf jusqu'à la Rapée et la Garre, le 14 février 1790. L'importance de ces derniers travaux les a fait continuer, tantôt par la vigilance éclairée des magistrats, d'autres fois par le zèle ardent et philanthropique de quelques médecins. Ainsi le conseil de salubrité attaché à la préfecture de police de Paris s'est principalement occupé de ces objets, et MM. Pavet de Courteille et Parent du Châtelet, docteurs de notre Faculté, ont tout récemment publié des recherches et des considérations sur la rivière de Bièvre ou des Gobelins, et sur les moyens d'améliorer son cours relativement à la salubrité et à l'industrie commerciale de Paris. Ce travail avait été rédigé dans les vues et sous les yeux de M. Hallé. Il porte aussi cette inscription simple et touchante: *A la mémoire de Jean-Noël Hallé, notre maître, notre ami.*

La Société royale de médecine, et, avec elle, toutes les Académies furent bientôt fermées.

Nous ne discuterons point la question de leur utilité. Elle est jugée par leur rétablissement, et elle le fut auparavant par le besoin que l'on éprouva, dès leur suppression, de les suppléer, sous d'autres noms, par des commissions, pour opposer une barrière à l'envahissement du mauvais goût dans les arts, prévenir la décadence des lettres, et repousser les conceptions d'une foule de cerveaux mal organisés, qui viennent échouer contre les Académies des sciences, qui sont le tombeau de l'erreur.

Pendant l'interrègne des Académies, M. Hallé fit partie du bureau consultatif des arts et métiers, titre sous lequel on confondit heureusement beaucoup de choses, et il fut aussi nommé, en 1795, membre de la commission chargée de la rédaction ou du choix des livres élémentaires.

À la formation de notre Institut national, M. Hallé fut appelé dans cette compagnie, où il a déployé la plus grande et la plus féconde activité. Indépendamment d'une foule de rapports dans lesquels il cherchait à être juste, et dans lesquels il fut constamment bienveillant, il analysait et appréciait à leur valeur les mémoires et les observations adressés à ce corps savant. Les productions dont il a personnellement enrichi les Mémoires de l'Institut se rattachent aux objets les plus importans. C'est un rapport sur le gal-

vanisme, presqu'au début de cette découverte. On y lit encore un premier rapport sur l'insertion de la vaccine, fait en 1800, et un autre en 1812, distance suffisante pour en apprécier les effets. Il fit deux rapports sur un remède qui devait guérir les goutteux, et leur a laissé leurs atroces douleurs. Il a fait également justice de la gélatine, comme fébrifuge.

M. Hallé a fourni à l'Encyclopédie méthodique, ou par ordre de matières, les articles remarquables *Afrique*, *Alimens*, *Europe*, *Hygiène*, et un grand nombre d'autres.

Il a été le traducteur et l'éditeur de plusieurs ouvrages estimables.

N'oublions point ses recherches sur les maladies spéciales des hommes employés aux mines d'Anzin, et deux discours de rentrées.

Il a enrichi le Dictionnaire des sciences médicales, je dirais d'excellens traités plutôt que d'excellens articles. La plupart ont été faits en commun avec Nysten, MM. Guibert et Thillaye, et le plus souvent avec M. Thillaye, conservateur des cabinets et collections de la Faculté de médecine de Paris.

On ne peut parler des collections et des cabinets sans rappeler ce que M. Hallé fit pour les amener au point où ils sont. Principal rédacteur du Codex publié en 1818, il abandonna une

gratification assez considérable, qui lui avait été donnée par le ministre de l'intérieur, et il voulut qu'elle fût employée à l'achat de deux boussoles exécutées par M. Lenoir, et destinées à mesurer, l'une l'inclinaison, et l'autre la déclinaison de l'aiguille aimantée.

On doit également à la sollicitude de M. Hallé ces beaux et nombreux appareils de physique qui fournissent des moyens de répéter les expériences nouvelles dont nos sciences s'enrichissent, ainsi que la facilité d'en tenter de nouvelles.

M. Hallé a aussi donné plusieurs pièces d'anatomie pathologique fort intéressantes.

La transition un peu brusque de la république aux formes et aux étiquettes du gouvernement monarchique put sourire un instant à l'imagination de M. Hallé; mais il trouva à la cour une volonté trop absolue, et dans les sous-ordres des habitudes et une subordination trop militaires pour ne pas contraster avec son indépendance, son urbanité et ses mœurs paisibles. Il s'ouvrail sur ces contrariétés avec ses amis, et il allait jusqu'à les confier quelquefois tout haut à la discrétion des courtisans eux-mêmes. Au reste, il remplit tous les devoirs qu'exigeait sa place, parce qu'il était honnête homme.

M. Hallé, qui suppléait Corvisart, premier médecin, en qualité de premier médecin ordinaire,

le remplaça comme titulaire dans la chaire de médecine au Collège de France , en 1804. Dans l'institution , sous François 1<sup>er</sup>, et long-temps après ce monarque , les soins du professeur de médecine se bornaient à lire les pères de la médecine grecque , à discuter la légitimité de leurs ouvrages , à recueillir des variantes , et à rétablir des textes. Erudit avec choix et avec critique , M. Hallé , qui ne calomnia point son siècle , et chercha toujours à marcher avec lui , expliqua les anciens avec les lumières des modernes , et jamais on ne les présenta de manière à les rendre plus respectables.

Le mérite si généralement reconnu de M. Hallé le fit appeler de nouveau à la cour , lors de la restauration. La jeunesse s'élance dans l'avenir , et l'âge qu'atteignait M. Hallé se replie sur le passé. Sa nouvelle situation lui convenait sous de nombreux rapports. Il fut honoré de la confiance de Monsieur , frère du Roi ; et comme il n'était point l'ami des prospérités toutes seules , il fut plus fortement attaché à son auguste client depuis qu'un crime affreux vint déchirer son cœur paternel.

Le Roi , les princes de sa famille et ses institutions se confondaient avec la patrie dans les affections de M. Hallé.

Le public , les hommes de tous les rangs et de

toutes les fortunes eurent toujours des droits à ses soins , aussi assidus que désintéressés.

Quel medecin , d'un autre côté , eut plus de déférence pour les hautes renommées , et plus de bienveillance pour les talens naissans ou peu connus , que l'excellent confrère que nous regrettons ? Avec quelle candeur il se rangeait facilement à l'avis des autres , après avoir offert à leur méditation , dans les consultations , les vues les plus étendues et les plus variées ! Serait-on en droit d'en conclure qu'il manquait de résolution ? on se tromperait . M. Hallé avait des volontés très-prononcées dès que cela devenait nécessaire. Ce n'était point de l'obstination , mais du vrai caractère. Quand il entendait médire , il souriait finement , et souvent avec dédain ; plus souvent il détournaît la tête pour se boucher les oreilles. Quand il entendait calomnier des gens de bien , déprécier des services éminens , attaquer des institutions utiles et recommandables , c'était bien autre chose ! En effet , lorsqu'il éprouvait des mouvemens d'indignation , sa voix s'animait tout à coup , les expressions les plus heureuses accourraient en foule pour seconder sa pressante dialectique , et il s'élevait à une éloquence d'autant plus persuasive qu'elle jaillissait de son cœur.

Heureux de toutes les prospérités que peut

( 22 )

désirer un sage, honoré de tout le monde, respecté par l'envie, car elle n'osa jamais l'attaquer que dans l'ombre, vivant en patriarche au milieu d'une famille, sanctuaire de toutes sortes de vertus, que pouvait-il donc manquer à M. Hallé? Une santé meilleure, et plus de ménagemens pour ne point la perdre tout-à-fait. Il était tourmenté depuis long-temps par des graviers, et soupçonnait la présence d'un ou de plusieurs calculs, qui fut en effet reconnue. Il voulait se mettre en état de reprendre ses occupations interrompues, et forçà en quelque sorte, malgré une longue résistance, deux professeurs, ses collègues, à l'opérer. Peu après, M. Hallé succomba sous le poids d'une maladie tout-à-fait étrangère à la première, le 11 février 1822.

Ses obsèques, comme il l'avait dit lui-même de celles de Bichat, furent une pompe triomphale. Un immense concours des hommes les plus honorables accompagna les restes de M. Hallé à sa dernière demeure. Après que le cortège eut traversé, dans un profond silence et un recueillement religieux, une grande partie de la capitale surprise et touchée de ces honneurs rendus à un simple citoyen, M. Percy, au nom de l'Institut, et M. Leroux, au nom de la Faculté de médecine, exprimèrent les regrets de ces deux compagnies. M. Duménil, qui parla le

dernier, au nom de la Société royale de médecine, se borna à quelques mots pleins de sensibilité.

Nos regrets, comme à d'autres assises de Memphis, éloquemment exprimés sur sa tombe, se réveilleront douloureusement aux époques accoutumées où il montait dans la chaire, aujourd'hui en deuil et veuve de ses talents et de ses lumières.

La famille de M. Hallé a fait présent à la Faculté de son buste, qui se trouve placé entre ceux de Sabatier et de Fourcroy, et non loin de ceux de Thouret et Corvisart. Presque tous les objets d'art qui ornent cet établissement furent exécutés d'après les rapports de M. Hallé, que son goût et ses connaissances rendaient un excellent juge dans cette partie.

Nous devons encore à sa famille un autre don précieux. Corvisart étant à Vienne en 1810, le fils de Stoll lui donna un beau portrait en miniature de son illustre père. Corvisart, peu avant demourir, légua ce portrait à M. Hallé par un billet autographe fixé sur l'encadrement, et portant qu'il laisse cette image de Stoll au médecin qu'il estime le plus, l'invitant à la transmettre un jour de la sorte, ou bien à la léguer à la Faculté. M. Hallé n'ayant fait aucune disposition à cet égard, sa famille a donné le portrait de Stoll à la Faculté, qui l'a fait placer sous le beau tableau

de Girodet représentant Hippocrate qui repousse les offres et les présens des ennemis de la Grèce.

« Nous croirions manquer à la mémoire de M. Hallé (*interruption*), nous croirions la trahir (*interruptions prolongées*) ; vous auriez le droit de me traiter comme un lâche (*profond silence et attention générale*) si j'appréhendais de dire hautement ici que M. Hallé eut des sentimens de religion aussi sincères que profonds. Comme Pascal, il s'anéantissait devant la grandeur de Dieu ; une teinte de l'âme de Fénélon émoussait le rigorisme ; et comme il se croyait sans mission pour amener les autres à ses opinions, il se borna à prêcher d'exemple. »

J'avais étudié M. Hallé comme un beau modèle ; vous jugerez si j'ai réussi à le peindre.

Messieurs les élèves de l'École pratique, désignés pour partager les prix qui sont sous nos yeux, je n'oublie point que vos proches et vos amis attendent avec plus d'impatience que vous-même ce moment heureux, et je mets fin à mon discours.